

L'ACCOMPAGNEMENT DES MUTATIONS ECONOMIQUES

La commission départementale de l'emploi et de l'insertion (CODEI)

La commission Emploi spécialisée de la CODEI s'est réunie deux fois en 2011 et a fait l'objet de deux consultations écrites pour examiner **28 demandes de conventionnement dans le cadre du FNE** émanant de **15 entreprises** dont 13 étaient en procédure judiciaire :

- **13 demandes de convention de cellule de reclassement**, au profit de 531 salariés bénéficiaires potentiels, ayant toutes obtenu un avis favorable ;

- **11 demandes de convention d'allocation temporaire dégressive** concernant **568 bénéficiaires potentiels** :

Un avis favorable a été émis pour chacune des demandes.

Propositions émises : 1 convention à 0 % de taux de participation Etat avec exonération des charges sociales, toutes les autres conventions au maximum autorisé soit 75 % de taux de participation Etat ;

- **4 demandes de convention d'AS/FNE** (préretraite totale) concernant **6 salariés** sur 13 ayant manifesté le souhait d'adhérer au dispositif. Aucun avis favorable n'a été émis.

- **26 demandes d'exonération de la participation de l'entreprise dans le cadre du conventionnement du FNE** ont été traitées. Un avis favorable a été émis pour toutes les demandes.

Les conventions de revitalisation

Dans le cadre de l'implication des entreprises dans une démarche de solidarité sociale, la mise en œuvre de l'obligation de revitalisation pour les entreprises de plus de 1 000 salariés dont la restructuration impacte fortement le territoire a conduit à la négociation de conventions de revitalisation.

Pour mettre en œuvre l'ensemble de ces conventions, des groupes de travail sont animés par le service AME en vue d'identifier, avec les partenaires économiques, des actions en cohérence avec les stratégies territoriales.

3 conventions ont été conclues au niveau national et sont déclinées au niveau départemental :

- la convention **AMERICAN EXPRESS VOYAGES**

- la convention **AIR FRANCE**

- la convention **SANOFI AVENTIS**

2 conventions ont été conclues en 2011 au niveau départemental

- la convention **LU/KRAFT FOODS**

Une convention de revitalisation a été conclue le 09 mars 2011 (et son avenant le 11 juillet 2011), pour une durée de 24 mois et pour un montant de **0,14 M€**.

Le périmètre du bassin d'emploi retenu pour la mise en œuvre de ces actions est celui des communes de Rungis, Fresnes, Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses, Thiais, Choisy-le-Roi, Orly, Villeneuve Saint Georges, Villeneuve-le-Roi.

- la convention **SNB**

L'entreprise SOCIETE NOUVELLE BONNEUIL (SNB), appartenant au **groupe LISI AUTOMOTIVE**, a été assujettie à l'obligation de revitalisation suite à la **fermeture du site de Bonneuil-sur-Marne**.

Une convention de revitalisation a été conclue le 20 octobre 2011 pour une durée de 24 mois pour un montant de **0,13 M€**. Le périmètre du bassin d'emploi retenu pour la mise en œuvre des actions de revitalisation est couvert par les communes de Bonneuil-sur-Marne et la communauté d'agglomération de Plaine Centrale (Créteil, Limeil-Brévannes, Alfortville).

3 autres entreprises ont été assujetties à l'obligation de revitalisation en 2011 mais aucune convention de revitalisation n'est encore signée :

- **Convention BHV** (convention négociée, restant à conclure et mettre en œuvre en 2012)

- **Convention CORSAIR** (convention restant à négocier et conclure en 2013, après évaluation de l'impact définitif de la restructuration sur le territoire)

- **Convention LE MONDE IMPRIMERIE** (convention restant à négocier et conclure en 2012/2013 sous réserve que l'impact définitif de la restructuration sur le territoire le justifie).